1 Introduction
2 Analyse des dangers : hydrosurfaces_msds_fr_covid
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 éthanol
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit hydrosurfaces_msds_fr_covid
Company	MONDO SA/NV
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1





1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **hydrosurfaces_msds_fr_covid**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : hydrosurfaces_msds_fr_covid

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **hydrosurfaces_msds_fr_covid**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	MONDO SA/NV
État physique	liquide
Forme	-
pH	7,0
Usage	Utilisation prévue : désinfectant des surfaces (concentration d'utilisation : prêt à l'emploi).
Date FDS	2020-03-24

La FDS date du 2020-03-24. Elle a donc 6 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d’avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Inflammable

Nocif / Irritant

Mentions de danger :

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

- P210 P210
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- P370+P378 En cas d'incendie:
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans ...

Transport :

- ADR : Classe 3
- RID : Classe 3
- ADN : pas disponible
- IMDG : pas disponible
- IATA : pas disponible
- UN : 1170

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : - Retirer les vêtements contaminés. - Rincer abondamment à l'eau. - Consulter un médecin si nécessaire (en cas de troubles sévères ou persistants).

eyes : - Rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau. - Enlever les lentilles de contact si cela est possible aisément. - Emmener chez un médecin.

ingestion : - Laisser rincer la bouche. - Ne pas provoquer de vomissements. - Emmener immédiatement à l’hôpital.

inhalation : - Faire asseoir la personne en position droite. - Apporter de l’air frais. - Laisser se reposer. - Emmener immédiatement à l’hôpital.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 éthanol

Identification

- N° CAS : 64-17-5
- N° EINECS : 200-578-6

Concentration :less or equal to 80.0

Dangers :

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Oui
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 1000.0 - VLE-8h (mg/m³) : 1907.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHENovembre 2019Fiche n°48 - ÉthanolFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« Éthanol »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.En savoir plus

Généralités | Caractéristiques | VLEPMesurage | Incendie - Explosion[2, 9, 17-19] | Pathologie - Toxicologie | Règlementation | Recommandations

Bibliographie

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	- Matériau : nitrile (norme EN 374) - Épaisseur : 0,35 mm - Durée de rupture > 480 minutes (8 h) – à vérifier avant chaque utilisation.
Yeux	- Lunettes ou écran facial bien ajusté. - Garder un flacon d'eau pour bains oculaires à portée de main. - En cas d'utilisation de grandes quantités, porter également masque et combinaison de protection (voir section « Autre protection »).
Peau	- Matériau : nitrile (norme EN 374) - Épaisseur : 0,35 mm - Durée de rupture > 480 minutes (8 h) – à vérifier avant chaque utilisation.
Système respiratoire	- Pas besoin de moyens de protection respiratoire en conditions normales. - En cas d'exposition nocive, utiliser des masques antigaz du type ABEK, éventuellement avec ventilation d'extraction suffisante.

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Corps	- Vêtements imperméables. - Le choix dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses présentes sur le poste de travail. - En cas d'utilisation de très importantes quantités, porter masque et combinaison de protection (voir section « Protection des yeux »).

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l'abri du gel. Incompatibilités : acides, bases, oxydants, réducteurs.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Utilisation prévue : désinfectant des surfaces (concentration d'utilisation : prêt à l'emploi).